

## Un nouveau président pour le Conseil d'administration de l'ANCV



Jean-Pierre Artiganave, maire de Lourdes depuis 2000 et président de la Communauté des Communes du Pays de Lourdes depuis 2002, a été élu le 26 janvier 2012 président du Conseil d'administration de l'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances (ANCV). Il succède à Jean-Jacques Descamps, président depuis 2008, ancien secrétaire d'Etat chargé du Tourisme de 1986 à 1988, maire de Loches. En rejoignant le Conseil d'administration de l'ANCV, Jean-Pierre Artiganave apporte toute son expérience d'élu de terrain dans le développement économique des territoires au service du tourisme social. La ville de Lourdes accueille chaque année plus de 6 millions de visiteurs.

### **Un parcours au service du développement économique et social des territoires**

Né le 23 février 1954 à Lourdes, chef d'entreprise, Jean-Pierre Artiganave est titulaire d'un DEA en droit et diplômé de l'Institut d'Etudes Politiques de Toulouse.

Il a été successivement maire adjoint au Tourisme de la ville de Lourdes de 1989 à 1995, puis Premier-adjoint de Philippe Douste-Blazy de 1995 à 2000. Il a ensuite été élu maire de Lourdes le 11 février 2000, puis réélu en mars 2001 et en 2008.

Président de la Communauté des Communes du Pays de Lourdes depuis décembre 2002, il a été réélu en avril 2008. Par ailleurs, Jean-Pierre Artiganave est également Président du syndicat mixte pour le développement rural de l'arrondissement d'Argelès-Gazost et président de la société d'économie mixte de l'Accueil.

### **A propos de l'ANCV**

Depuis 30 ans, l'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances (ANCV) accomplit une mission unique : favoriser l'accès aux vacances et aux loisirs pour tous. Etablissement public placé sous les tutelles du ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie et du secrétariat d'Etat en charge du Tourisme, l'Agence est un acteur majeur du tourisme social. Dirigée par Philippe Laval depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2011, l'Agence s'appuie sur deux piliers pour réaliser sa mission : le Chèque-Vacances destiné aux salariés de toutes les entreprises et une action sociale autour des vacances au profit des publics en difficulté (familles monoparentales, jeunes adultes, personnes en situation de handicap et seniors). L'établissement public soutient également le patrimoine du tourisme social (villages de vacances).

#### L'ANCV en chiffres

- 226 collaborateurs, 6 directions régionales
- 3,4 millions de bénéficiaires de Chèques-Vacances; 8 millions de personnes avec leur famille
- 1,3 milliard d'euros de volume d'émission de Chèques-Vacances
- 20 000 clients (CE, organismes sociaux et entreprises)
- 170 000 professionnels du tourisme et des loisirs sur l'ensemble du territoire acceptent le Chèque-Vacances en paiement
- Plus de 200 000 bénéficiaires des programmes d'action sociale et 20 millions d'euros de crédits d'intervention pour les aides à la personne et le financement du patrimoine du tourisme social
- 2 000 partenaires de l'action sociale, répartis sur l'ensemble du territoire : collectivités territoriales, associations nationales et locales, associations de retraités

### **Contacts ANCV**

Joëlle Muzeau T: .01 34 29 53 53 - [jmuzeau@ancv.fr](mailto:jmuzeau@ancv.fr)

Elyse Perusseu – (presse ANCV) T: 01 45 49 32 93 – [elyse.perusseu@meanings.fr](mailto:elyse.perusseu@meanings.fr)